

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## " La box 4G + est davantage destinée aux habitants des zones en attente de couverture FTTH "

Propos recueillis par Jean MADOUMA  
Libreville/Gabon

**- l'union.** Madame la chargée de la communication, quelle est la particularité de la nouvelle box 4 G que Gabon Telecom vient de lancer sur le marché?

**- Léa Séky Olouna:** Cette solution, en étude depuis plusieurs mois, baptisée SpeedBox, permet à tous nos clients en attente d'internet haut débit, via la technologie FTTH, de profiter d'un internet très haut débit via notre réseau 4G+. L'objectif étant de donner le maximum de possibilités aux Gabonais de bénéficier du meilleur de l'internet qu'offre Gabon Telecom. À ce jour, nous disposons d'une bande internationale de 50 Gbps, soit environ 80 % de la capacité internationale utilisée au Gabon, qui permet d'offrir une bonne qualité de service, que ce soit pour le mobile ou pour la fibre optique entreprises et résidentiels qui devient très gourmande en débit, notamment par la TV sur internet et le streaming. Depuis le lancement de notre offre FTTH, la couverture est en constante évolution. Mais la demande devenant de plus en plus forte, motivée par les nouveaux

usages, Gabon Telecom a pensé à offrir à ses clients une connexion très haut débit à base de la 4G. Ce nouveau produit permettra aux clients d'apprécier une connexion très haut débit.

En parallèle, nos techniciens sont à pied d'œuvre pour poursuivre l'extension de la couverture des villes avec la technologie fibre optique qui permet une vraie connexion illimitée.

**- Pourtant, il existe déjà une box 4 G sur le marché. Où se trouve la différence?**

**- Effectivement, nous avons sur le marché le modem pocket 4G, mais plusieurs éléments différencient ces deux produits. La pocket box permet une connexion simultanée de 10 à 12 utilisateurs en proposant les mêmes forfaits que ceux destinés à l'offre mobile. Tandis que la SpeedBox peut soutenir jusqu'à 30 connexions simultanées et propose des forfaits de plus gros volumes.**

**Cette offre est-elle illimitée?**

**- La promesse d'offrir une connexion illimitée à base de la 4G n'est pas exacte. Gabon Telecom évite des fausses promesses à ses**

clients ou une publicité mensongère. Toutefois, notre offre permet de très hauts volumes, allant de 15 Go à 160 Go, pour un tarif à partir de 15 000 F avec une validité de 30 jours. Des volumes supplémentaires par jour sont offerts aux clients en cas d'épuisement. Les forfaits intègrent des volumes data pour la SpeedBox et un bonus en heures de communication mobile (de 10 à 30 heures chaque mois) qui sera octroyé au numéro affilié à la box lors

de la souscription. Je profite de cette occasion pour ouvrir une brèche sur des nouveaux forfaits mobiles WAZ que nous avons lancés il y a quelques jours. Ces derniers, destinés à une utilisation mobile, ont également été conçus pour les consommateurs les plus gourmands. Sous forme de forfait mensuel, le client peut choisir de recevoir 1 Go tous les jours pendant 30 jours ou 500 Mo. Le client active le forfait de son choix et, dès l'activation, il reçoit



Lea Séky Olouna, la responsable de la communication de Gabon Telecom.

chaque 24 heures le forfait sélectionné. Pour conclure sur la question de l'illimité, le meilleur moyen, pour bénéficier d'une connexion data illimitée, est de souscrire à nos offres fibre ou ADSL. Ces abonnements sont les seuls capables de vous fournir une connexion illimitée, à débit constant, chaque mois.

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE**  
**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

<p><b>Date de lancement</b> : 3 décembre 2020  <b>Appel à manifestation d'intérêt</b> : N° 01/MER/ CDC/2020  <b>Nom du projet</b> : Achat de fournitures de bureau pour la CDC  <b>Source de financement</b> : Fonds propres budget 2021</p>	<p><i>Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et Consignations</i>  <b>BP : 8820 Libreville-Gabon</b>  <b>2ème étage Immeuble ORCHIDIA</b></p> <p>Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.</p>
--	--

**1. OBJET**  
La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour l'acquisition de fournitures de bureau.

**2. ALLOTISSEMENT**  
Le présent appel d'offres est réparti en 3 lots suivants :

Lot n°1 : Rames de papier ;  
 Lot n°2 : Encres pour imprimantes et photocopieurs ;  
 Lot n°3 : Autres fournitures de bureau.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

**3. PARTICIPATION**  
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**  
En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**6. CRITERES D'EVALUATION**  
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**  
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 22 décembre 2020 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**  
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 22 décembre 2020 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

**Le Directeur Général des Marchés Publics**



**Eugène Pénafort**

**L'Administrateur Directeur Général**



**Patricia Danielle MANON**